

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 27 NOVEMBRE 2018

La séance est enregistrée avec l'accord des intervenants

Etaient présents (es) Mesdames, Messieurs :

Jean-claude AUDRAIN, section de BREHAN,
Alain BENOÎT, section de CAMPENEAC,
Jean-François CALCET, section de BEIGNON,
Christiane GUARCH, section de NEULLIAC,
Raymond HENRIO, section de MOREAC,
Jean-Yves HILQUIN, section d'ARRADON,
Marie-Claire LETURGIE, section de STE ANNE D'AURAY,
Jean-claude MAILLARD, section de SAINT DOLAY-THEHILLAC,
Michel MAZURET, section de STE ANNE D'AURAY,
René MUGNIER, section de VANNES,
Vincent NADALINI, section de PONTIVY,
Jean PELARD, section de CAMPENEAC,
Francis PLANCKE, section de MERLEVEZ,
Paul QUERO, section de BREHAN,
Albert RICHARD, section de LORIENT,
Jean VALLOIR, section de CARNAC,

Etaient absents excusés :

Francis DELOEIL, section de PONTIVY,
Jacques LECUYER, section de LORIENT.

Le Conseil d'administration s'est réuni sur invitation –email- en date du 29 octobre 2018.

Accueil

Francis PLANCKE ouvre le conseil d'administration en souhaitant la bienvenue à tous.

Il demande d'observer une minute de silence.

Approbation du compte-rendu du dernier CA

René MUGNIER demande l'approbation du compte rendu du conseil d'administration du 26 avril 2018.

Albert RICHARD émet une objection par rapport au § : « Certains souhaitent que les décorations associatives soient remises avant de quitter la salle. Ce n'est pas toujours possible et ici revenir dans la salle pour la remise n'était pas possible car la salle de réunion était trop éloignée de la salle de restauration. Par ailleurs, le problème de micro ce sont des choses qui peuvent arriver et donc parfois quelques changements de dernière minute sont nécessaires. Il faut faire preuve de compréhension. Christiane GUARCH et Alain BENOÎT souhaiteraient

MRG

1/8

que ces médailles soient remises près du monument aux morts, afin de donner la solennité et donner à la remise des décorations internes une certaine dignité. »

Paragraphe annulé et remplacé par Francis PLANCKE : Les médailles officielles sont remises devant le monument aux morts et les médailles internes lors du pot et à l'intérieur de la salle de restauration.

Le reste du compte rendu est validé.

René MUGNIER veut faire part aux administrateurs du dossier concernant la secrétaire. En 2017, il a été défini et voté par le conseil d'administration du 27 octobre 2017 une réduction du temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2019. Aussi, il a organisé une réunion entre Francis PLANCKE, Jean VALLOIR, René MUGNIER et Sylvie LE FLOCH. A l'issue, il a donc adressée à la secrétaire une lettre avec accusé de réception avec deux simulations qui a jusqu'au 8 ou 10 décembre pour nous informer de sa décision. Il tiendra les administrateurs au courant de la suite.

Francis PLANCKE souligne que le texte suivant : *« Fin 2017, il existe un excédent de 32 800 mis en provisions. Cet excédent a été réalisé suite à des économies substantielles et à la non réalisation ou diminution d'actions précédemment budgétisés (travaux, mise en place partielle de cars...). Cette provision sera reprise au fil de l'eau lors des exercices 2018, 2019 et 2020 permettant de supporter l'augmentation des coûts et un retour à l'équilibre en 2021 par la mise en place simultanément des deux actions suivantes :*

- 1° *L'augmentation de la cotisation 2019, 2020 et 2021 en la portant respectivement à 25€, 26€ et 27€*

- 2° *La diminution de 20 % de la masse salariale. En effet depuis 2005 les effectifs ont chuté de 25% , la charge de travail est principalement liée aux nombres d'adhérents. Afin d'assurer la pérennité de notre association Il convient de proposer à notre secrétaire une modification de son contrat de travail en diminuant de 20 % le temps de travail afin de l'adapter aux charges réelles.*

Il est à remarquer qu'en 2005 la masse salariale représentait 35% de la cotisation hors média en 2017, elle représente pratiquement 44%.

Une cotisation totale de 26 € pour 2019 avait été proposée et votée lors de l'assemblée générale de 2015 et bien que la fédération ait pris en compte l'augmentation lié au coût de la "Voix du combattant", ce montant est proposée que pour 2020, cela n'a été possible que par une diminution des charges (bureautique, frais d'affranchissement et déplacements).

ce texte a été validé en assemblée générale à ST CYR COËTQUIDAN lors de la présentation du prévisionnel.

Deuxième point, René MUGNIER souligne le problème du trésorier par intérim et du cumul des postes président et trésorier avec un risque de conflit d'intérêt et de conflit sur le plan médiatique. Il faut parer que ce type d'incident avant que cela nous arrive, ce peut être le fait de manipulation par les réseaux sociaux. Il sera présent jusqu'à l'assemblée générale et au congrès 2019. Si il n'y a pas de changement, il ne se représentera pas.

Et si demain le président-trésorier a un problème : qui fait quoi, où est l'argent. Jean VALLOIR précise que dans l'Ille-et-Vilaine le président était aussi trésorier avec 14000 adhérents.

126

Francis PLANCKE demande aux administrateurs qui est volontaire pour être trésorier ? Jean VALLOIR est le seul à accepter. Albert RICHARD reste trésorier adjoint. Le PV de modification sera adressé à la préfecture.

Présidence du secteur de Vannes Ouest

Il faudrait trouver un président de secteur pour Vannes Ouest, 10 à 12 sections. Les membres du conseil d'administration de ce secteur ne sont pas candidat au poste.

René MUGNIER essaiera de contacter 2 à 3 sections pour trouver un candidat. Le président de secteur doit d'abord être candidat au conseil d'administration dans un premier temps. Jean VALLOIR propose de contacter le président de la section de Carnac.

Recrutement et communication – lien armée nation :

Jean-François CALCET a été chargé d'intervenir auprès de l'EMIA ST CYR COËTQUIDAN. Tous les élèves sont titulaires de la carte du combattant. Dans l'immédiat, les actifs ne comptent pas adhérer, mais il poursuit les contacts au cas où même 2 ou 3 voudraient adhérer.

René MUGNIER a contacté l'officier de communication du 3^{ème} RIMa pour l'exposition OPEX en juin 2018. Elle devait revenir vers lui. Depuis rien. Il pense qu'il y a barrage par l'Amicale du 3^{ème} RIMa, Souvenir français, DMD. Il informe que le DMD l'a ignoré volontairement et totalement lors de la cérémonie du 11 novembre à VANNES.

Vincent NADALINI ne comprend pas ce qui se passe à Vannes. A Pontivy, il lui a été proposé de rejoindre la réserve citoyenne. Et lui-même a un très bon contact avec Mr KERYHUEL, DMD.

Christiane GUARCH est membre de la commission communication au niveau national. Elle explique que le travail de cette commission est stérile. Les outils proposés sont inappropriés aux départements.

monument des OPEX à THEIX :

L'ANT-TRN a entièrement financé ce projet de mémorial. Jacques CHAIGNEAU n'en fait plus partie. Il n'a plus sa place.

René MUGNIER regrette le choix du lieu pour l'édification du monument.

Une cérémonie à laquelle l'UNC a été invitée est prévue le lundi 10 décembre.

Vincent NADALINI regrette la division des associations. Il ne faut pas refuser toutes les initiatives, celles des autres associations, au risque de s'isoler et nous n'avons le monopole de la mémoire.

Il y aura ensuite une demande de participation pour financer l'inscription des noms sur le monument.

L'inauguration du monument est prévue le 6 mars 2019.

allocution du 5 décembre :

René MUGNIER commente la proposition transmise par le siège national, elle est incompréhensible et illisible.

M R G

Francis PLANCKE indique qu'il s'agit d'une proposition, il peut être aménagé en reprenant les idées.

Christiane GUARCH indique que le texte préparé par Georges AUDUREAU est très bien. Francis PLANCKE lui demande de nous le transmettre.

Les nouveaux statuts :

Les nouveaux statuts nationaux sortiront au mieux en 2020. Ils seront à décliner au niveau départemental et au niveau des sections.

section de MARZAN

Jean-claude MAILLARD fait part de la démission du trésorier de la section. Le président de la section n'est pas parvenu à récupérer le livre de comptes et la banque du crédit mutuel ne veut pas lui fournir de chéquier !

Francis PLANCKE lui conseille de changer de banque.

section de PESNESTIN

Il n'y a plus de problème.

Ces deux sections sont contre toute fusion.

situation comptable

rappel concernant les déplacements : ceux qui se déplacent dans le cadre de l'UNC 56 doivent transmettre la copie de leur carte grise et les kms parcourus ainsi que la mission (conseil d'administration, congrès, assemblée générale ou demande d'intervention d'une autre section...) ou encore demander une attestation départementale pour déduction des revenus imposables. Le remboursement 2018 est effectué sur la base du barème fiscal x 0.25. Article reconduit pour l'année 2019 à l'unanimité.

Cependant il est rappelé que la fédération ne prenait plus en compte depuis le CA de mai 2017 les déplacements d'administrateurs dans les sections, sauf cas dûment justifié et soumis à l'approbation du bureau.

Francis PLANCKE présente et commente le compte de résultat, présenté ici sans les reprises de provision. Comparaison prévisions et réalisations 2018, prévisions 2019, tendances 2020, cf. document ci-joint.

Il demande au conseil d'administration de valider le remplacement des radiateurs et l'achat d'une machine à affranchir. Ces deux points sont votés par l'ensemble du conseil d'administration.

Francis PLANCKE fait le point sur le site : <http://www.unc56.fr>. Il n'y a rien de particulier à souligner le site fonctionne bien cependant les sections ne l'utilisent pas suffisamment. Attention aux fautes d'orthographe, relisez vous et corrigez vos articles avant de nous les transmettre car ils sont transmis tels quels sur le site.

PLG

calendrier 2019 :

Conseil d'Administration 2019 : le jeudi 21 février 2019, dans ces mêmes locaux,

Assemblée Générale et Congrès le samedi 27 avril 2019 à Caudan :

Les responsables de Caudan seront invités au prochain conseil d'administration.

Pèlerinage des anciens combattants le samedi 15 juin 2019 à Sainte Anne d'Auray :

Albert RICHARD et Michel MAZURET regrettent la non présence des membres du bureau de la fédération à la cérémonie du 9 novembre dernier à Sainte Anne d'Auray.

René MUGNIER et Francis PLANCKE rappelle que l'UNC est une association non confessionnelle.

Dans un premier temps Michel MAZURET ne souhaitait pas se charger du pèlerinage en 2019, finalement il le fait.

Congrès national du siège à Saint Malo les 21. 22 et 23 juin 2019 :

Le déplacement le dimanche 23 juin est envisagé. Francis PLANCKE va provisionner une dépense pour 2 cars. Il faut bien penser à réserver et prendre en charge le repas des chauffeurs.

Assemblée générale en 2020 : lieu et date restent à définir : secteur de Pontivy ou de Vannes Est ?

Action sociale

Marie-Claire LETURGIE dresse le bilan de l'action sociale de l'année 2018, 34 dossiers de secours ont été traités à ce jour.

Ce qui représente en sommes :

UNC 56 : 2240 €, UNC PARIS : 4600 € et ONAC VG : 10750 €.

On constate une stabilisation du nombre de dossiers traités mais les crédits alloués connaissent une forte augmentation.

Mme LETURGIE se déplace dans les sections qui le souhaitent, elle sera à Sulniac le 16 décembre prochain.

Il y a eu des rejets de dossiers. Des dossiers qui dataient parfois d'un an. Francis PLANCKE a donc adressé un mail à Gérard Mangin président de la commission nationale d'action sociale avec Pierre Saint Macary en copie . Ce dernier va se pencher sur les dysfonctionnements de la commission nationale sociale.

Pour l'UNC 56 le montant de l'aide accordée est maintenue à 70 € pour 2019.

Récompenses internes :

La commission départementale composée de Michel MAZURET et René MUGNIER s'est réunie le 17 octobre. Jean-Yves HILQUIN et Francis PLANCKE étaient absents.

125

Mérite UNC bronze :

Camoël Monique BIZEUL, Sainte Hélène Etienne ALLAIN, Neulliac Emile LE CUNFF, Missiriac Jean THOMAS, Saint Gyomard Robert EMERAUD, Pontivy Michel JARNIGON et Jean-Yves FLAGEUL, Saint Gérard Robert MEUNIER, Concoret Georges GERVAISE, Brandérion Jean-Yves CARRIO, Raffaele DI STEPHANO et Jean-Claude MATHIEU, Guer Marcel FOULON et André HAMON, Beignon Robert LE SAUX

Mérite UNC argent :

Sainte Hélène Philippe GAUDEL, Saint Nicolas du Tertre Jean RICAUD, Arradon Jean-Paul LE BRUCHEC et Jean-Claude BASTIDE, Pontivy Daniel FALIGUERHO, Richard LE CHENE et Ghislaine THOMINET, Saint GERAND Hervé COQUIO,

Djebel bronze :

Moréac Désiré LE CORRE, Melrand Ange LE GOFF, Camoël Albert JAUNY, Saint Guyomard Serge TOANEN, Pontivy Robert BOTEREL, Taupont Emile LEQUITTE, Beignon Henri DURAND et Raymond AUBRY,

Djebel argent :

Camoël Joseph BERTHO, Pontivy Georges AUDUREAU

Les médailles argent sont validées par le conseil d'administration.

La commission nationale a attribué les médailles suivantes.

Mérite UNC Grand or :

Taupont Anne-Marie TREGOUËT et Rémy PONDARD

Mérite UNC or :

Taupont Marcel ELIAS, P louharnel Maurice LE LAMER, Arradon Jean LATY, Sainte Anne d'Auray Maurice JEHANNO

Mérite UNC vermeil :

P louharnel Léon GUGUIN, Neulliac Alphonse STEPHAN, Pontivy Joseph MENGUY

Djebel vermeil :

P louharnel Joseph DAGORNE

Djebel or :

Pontivy André LE BOHEC

La demande de mérite UNC or de Léon GUGUIN a été décalée en vermeil. Il est rappelé qu'il faut faire les demandes en suivant les grades. Léon GUGUIN devrait déposer une demande or l'année prochaine.

Jean-Claude AUDRAIN souligne le port de la médaille du mérite UNC argent par une personne qui n'est plus adhérente à l'UNC. Michel MARUZET répond qu'on ne peut pas retirer une médaille qui a été attribuée lorsque la personne était adhérente et ne l'est plus.

125

René MUGNIER demande qu'une demande pour l'attribution de la médaille du mérite UNC or soit déposée pour le président départemental. Celui-ci étant amené à décorer les adhérents lors d'assemblée générale mais il doit être lui-même titulaire. Cette demande est validée par le conseil d'administration.

questions diverses :

les disparus en Algérie :

Jean-François CALCET fait part du résultat de ses recherches sur les noms des morbihannais morts pour la France entre 1962 et 1964. Il en a répertorié quatre pour le moment dont deux nés dans le Finistère mais qui résidaient dans le Morbihan.

Il a demandé à MR BAYEUX Directeur de l'ONAC VG de contacter les archives militaires.

Il a interrogé l'association SOLDIS.

A ce jour, il n'a pas de réponse et procédera aux relances nécessaires.

Certains souhaiteraient voir modifier la date sur le monument aux morts des AFN en 1954-1964. René MUGNIER indique qu'il sera difficile de faire modifier les dates sur le monument AFN (actuellement fin 1962).

Francis PLANCKE informe que en son temps Henri CHEMIN avait déjà souligné ce problème des morts en AFN entre 1962 et 1964.

les colis douceur :

Jean-Yves HILQUIN interroge sur ce point. René MUGNIER s'en occupe.

les nouveaux drapeaux :

Les sections sont amenées à remplacer leur drapeau. René MUGNIER demande à ce que le nouveau drapeau soit sobre, brodé UNC uniquement. On en voit UNC AFN, UNC Soldat de France, UNC OPEX....

adresse mail par section :

René MUGNIER demande à nouveau que chaque section ait un référent avec une adresse mail à rechercher lors de vos assemblées générales et à nous communiquer.

les questions concernant la fédération départementale :

René MUGNIER rappelle que toutes les questions ou informations concernant la fédération départementale doit passer systématiquement par celle-ci qui les classe, les conserve en archives et les transfère pour traitement et/ou réponse aux intéressés, dont le président et le secrétaire général.

Le président départemental est aussi concerné.

Francis PLANCKE répond que depuis qu'il est président, il a constaté que le président national s'adresse directement au président départemental sur son adresse personnelle.

affaire à Neulliac :

1/26

la section de Neulliac a été confrontée à un cas d'imposture. Sur renseignement du frère de l'intéressé, réagissant à un article paru dans la presse, Christiane GUARCH a saisi le Préfet de Pontivy qui a fait la demande d'ESS qui l'a obtenu rapidement pour procéder aux vérifications.

Christiane GUARCH et FRancis PLANCKE ont chacun respectivement porté plainte.

demi-part des veuves :

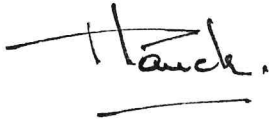
Jean-Yves HILQUIN demande ce que l'UNC va faire concernant la réduction probable de 15 % de la demi-part des veuves.

timbres 2019 :

il serait mieux que les timbres soient autocollants

L'ordre du jour épuisé, la réunion est terminée.

Francis PLANCKE
Président départemental



René MUGNIER
Secrétaire général

